

INSCRIPTIONS DES FUTURS ELEVES RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Les élèves affectés au Lycée Jean Moulin de PEZENAS pour la rentrée scolaire 2026-2027, sont attendus au sein de l'établissement **avec l'élève**, selon le planning suivant, afin de procéder aux formalités d'inscription scolaire.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur les téléservices (<https://teleservices.education.gouv.fr>) Il devra être **complet** (formulaires complétés et signés, documents attendus fournis) : aucune inscription ne sera traitée en l'absence d'un document. Le dossier vous sera restitué dans son intégralité.

Pour les familles souhaitant **une inscription à l'internat** et quelque soit le collège d'origine, l'inscription se déroulera exclusivement le lundi 06 Juillet à partir de 10h00. Ces familles seront reçues, à 09h00 le 06/07 pour une réunion d'information qui sera animée par les CPE du Lycée, en présence de l'équipe de direction. Cette réunion vous permettra de prendre connaissance des modalités de vie à l'internat et celles qui nous permettront de retenir ou non, les candidatures.

En cas d'empêchement sur la journée indiquée, nous vous donnons la possibilité de prendre rendez-vous : veuillez joindre le service Vie Scolaire (04 67 90 47 11).

Mercredi 1^{er} juillet de 08h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h30

Elèves tous secteurs ayant fait la télé inscription

Jeudi 02 Juillet de 08h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h30

Collège Jean Bene Pézenas
Collège Emmanuel Maffre Baugé Paulhan
Collège Jules Ferry Montagnac

Vendredi 03 juillet de 08h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h30

Collège Bobby Lapointe Roujan
Collège Sainte Marthe
Collège Alfred Crouzet Servian

Lundi 06 juillet de 08h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h30

(9h00) : Réunion pour les élèves candidats à l'internat)

Collège Jean Jaurès Mèze
Collège Olympe de Gouge Loupian
Etablissements Hors secteur

IMPORTANT : Nous vous conseillons d'effectuer, dans les plus brefs délais, les démarches pour que votre enfant puisse obtenir la Carte Jeune Région (<https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>)

Les documents à remplir et à ramener le jour de l'inscription en présentiel avec les pièces justificatives sont les suivants :

* **Dossier d'inscription** (Sauf si décision judiciaire, compléter obligatoirement les coordonnées des deux responsables légaux de l'élève.) **Merci de noter correctement les adresses mail et numéros de téléphone.**

* **Fiche Intendance**

* **Fiche infirmerie**

* **1 photo** à coller sur le dossier d'inscription (Une photo est à téléverser lors de la télé-inscription pour la carte d'accès renommée au format "NOM. PRENOM" de l'élève)

* **RIB avec logo de la banque : À JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES ÉLÈVES MÊME EXTERNES. Au nom du responsable financier et/ou du demandeur de la bourse pour remboursement éventuel.** (Veuillez noter le nom, prénom et classe de l'élève en haut du RIB)

* Photocopie des pages du **livret de famille**

* Pour toute situation familiale particulière, photocopie de l'ordonnance du jugement de divorce ou convention de séparation portant mention de l'autorité parentale et de la résidence de l'enfant (pour les enfants de parents divorcés ou séparés) **ou** attestation sur l'honneur des 2 parents pour les parents séparés non-détenteurs d'un justificatif.

* Photocopie des pages des **vaccins du carnet de santé**

* Pour les élèves bénéficiant d'un PAP (dyslexie, dysgraphie...) et/ou d'un PAI (allergie, maladie chronique...), merci de présenter une copie du PAP/PAI en cours à l'infirmière, le jour des inscriptions.

* Photocopie de tous les bulletins de l'année scolaire 2025-2026 (pour les élèves affectés en 1^{ère} générale et technologique)

Attention : aucune photocopie ne sera faite sur place.

Monsieur HARDY
Proviseur